

Tarifs HT des prestations de mise à disposition de locaux de l'établissement (applicables à compter du 01/09/2024)

LOCAUX ÉVÈNEMENTIELS		Capacité	Tarifs 1/2 journée (4 heures)				Tarifs journée (10 heures)				Tarifs soirs* et 1/2 journée weekend			
			Redevance A	Redevance B	Redevance C	Redevance D	Redevance A	Redevance B	Redevance C	Redevance D	Redevance A	Redevance B	Redevance C	Redevance D
Campus BdR - CLIO	Amphithéâtre Laprade	290	0 €	110 €	440 €	880 €	0 €	220 €	880 €	1 760 €	0 €	303 €	605 €	1 210 €
Campus BdR - Palais Hirsch	Grand amphithéâtre	430		165 €	660 €	1 320 €		330 €	1 320 €	2 640 €		440 €	880 €	1 540 €
	Salle de réception	250 debout		110 €	440 €	880 €		220 €	880 €	1 760 €		303 €	605 €	1 210 €
	Salon Lirondelle	50 assis, 90 debout		83 €	330 €	660 €		165 €	660 €	1 320 €		248 €	495 €	880 €
	Salle Léonie Villard	50 assis, 90 debout		83 €	330 €	660 €		165 €	660 €	1 320 €		248 €	495 €	880 €
Campus PdA	Amphithéâtre Culturel	430		165 €	660 €	1 320 €		330 €	1 320 €	2 640 €		440 €	880 €	1 540 €
Site Rachais **	Salle polyvalente	120 assis (88 gradins et 32 chaises) 321 debouts		300 €	1 200 €	1 500 €		625 €	2 500 €	3 000 €		1 000 €	2 000 €	2 500 €

LOCAUX PÉDAGOGIQUES		Capacité	Tarifs 1/2 journée (4 heures)				Tarifs journée (10 heures)				Tarifs soirs* et 1/2 journée weekend			
			Redevance A	Redevance B	Redevance C	Redevance D	Redevance A	Redevance B	Redevance C	Redevance D	Redevance A	Redevance B	Redevance C	Redevance D
Salles et amphis PdA et BdR	20 à 80	0 €	75 €	300 €	600 €	0 €	110 €	600	1200	0 €	113 €	450 €	800 €	
Salles et amphis PdA et BdR	81 et plus		100 €	400 €	800 €		83 €	800	1600		138 €	550 €	1 100 €	

* soirs : à compter de 18h jusqu'à 21h30. Pour les horaires au-delà de l'ouverture normale des campus, une prestation supplémentaire de sécurité sera facturée.

** Prestation annexe sur demande : Visite guidée du Musée en complément de la location de la salle polyvalente : 200 € HT par tranche de 20 personnes en journée, et 300 € HT par tranche de 20 personnes en soirée ou weekend.

Redevance de niveau A :

Les associations agréées d'étudiants de Lumière Lyon 2, et organisations représentatives étudiantes et personnels siégeant dans les instances de l'université, La Métropole de Lyon,
Les services déconcentrés de l'Académie de Lyon,
L'EPCSCP Comue Lyon St E (hors membres),
Les instituts de langues et de cultures conventionnés et antennes d'universités étrangères partenaires.

Redevance de niveau B :

Autres partenaires institutionnels et académiques conventionnés (universités, établissements de l'enseignement supérieur, collectivités territoriales, organismes de recherche, établissements hospitaliers...),
Les partenaires culturels conventionnés,

Redevance de niveau C :

Les associations étudiantes hors Lyon 2,
Les associations d'intérêt général (sur présentation du rescrit fiscal justificatif) ou reconnues d'utilité publique,
Les organismes de recherche non partenaires de l'établissement,

Redevance de niveau D :

Toutes entités extérieures non partenaires de l'Université.